

S'ORIENTER VERS LE METIER DE PROFESSEUR DE COLLEGE OU DE LYCEE

Thématique : Professionnalisation

Composante / Service dispensant l'UE : INSPÉ Clermont-Auvergne

hybride

Objectifs pédagogiques et contenu	Confirmer/infirmier un projet d'orientation en vue d'une entrée en master MEEF 2nd degré ou Master MEEF Encadrement Educatif Acquérir une première représentation du métier de professeur de collège ou de lycée répondant à certains attendus à l'entrée en Master MEEF 2nd degré (JO du 9 juillet 2019). Trois aspects complémentaires et constitutifs du métier d'enseignant seront abordés : - les théories de l'éducation présentées puis concrètement illustrées grâce à différentes approches et modèles afin d'analyser l'activité du professeur en lien avec les pratiques observées en stage ; - les aspects fondamentaux liés à la communication : dimension orale et corporelle de la mise en œuvre d'un enseignement, connaissance et utilisation des éléments de technique de voix parlée ; - les premiers éléments de didactique des disciplines pour comprendre quelques enjeux d'apprentissage et disposer de premiers outils d'analyse de situations d'enseignements (analyse de savoirs à enseigner, de ressources pour l'enseignement, de productions d'élèves).
Modalités d'enseignement	☐ cours en présence ☐ cours en ligne ☒ hybride (environ 80% des heures en présence à l'INSPE de Chamalières)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 30 heures ; 8h CM + 22 h TD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 50 heures
Responsable	Eric VALIERE
Contact pour information	Eric.VALIERE@uca.fr
Intervenants	Formateurs INSPÉ
Calendrier des enseignements	☒ 2^{ème} semestre de l'année universitaire – durée 1 semestre ☐ sur l'ensemble de l'année universitaire – durée 2 semestres Début des activités : janvier
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi après-midi : 13h45-18h (horaires indicatifs ; ceux-ci pouvant fluctuer selon nécessités)
Lieu d'enseignement	Site de l'INSPÉ à Chamalières. Toutefois, certains enseignements pourront avoir lieu de manière exceptionnelle sur d'autres sites (Cézeaux, Carnot, Gergovia).
Capacité d'accueil	120 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30 étudiants
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 3 L'assiduité pendant le stage sera également prise en compte Évaluation initiale : EvT 1 E / 1h30 (écrit via Moodle en présence)

	<u>2^{nde} chance</u> : EvT 1 E / 1h30
Complément d'information, contraintes spécifiques	Un stage en observation de 18 heures en collège, lycée général, technologique ou professionnel est obligatoirement associé à cette UE. L'affectation est réalisée par le bureau des stages de l'INSPÉ. Le stage d'observation en classe permettra aux étudiant.e.s de se former une première représentation du métier sur des bases concrètes.